

## PROCES VERBAL DU COMITE DU CFMEL DU 7 MAI 2015

L'an deux mille quinze et le sept mai, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis au Conseil Départemental à Montpellier à 11h heures sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Kléber MESQUIDA, Député, Président du Conseil Départemental de l'Hérault.

### PRESENTS :

ARNAUD C, BARO G, BARTHES JP, BILHAC C, BOUSQUET MC, CHARPENTIER E, CHAUDOIR G, DOUTREMEPUICH PH, FABRE AM, IMBERT A, GERONIMO ML, HUC J, MESQUIDA K, NURIT D, PRADELLE S, RIGAUD J, ROUANET B, SIBERTIN-BLANC MA, TONDON L,

### ABSENTS :

BARRAL C, BRUGUIERE MT, ILLAIRE R, MARTY F, MORERE N, PESCE S

### POUVOIRS:

Mme. DRAY-FITOUSSI donne pouvoir à M. MESQUIDA

M. GLEIZES donne pouvoir à M. BARTHES

Mme. WEBER donne pouvoir à M. RIGAUD

**Monsieur Kléber MESQUIDA**, après avoir accueilli les membres du Comité a laissé la Présidence de la séance au Doyen d'age de l'assemblée **Monsieur Jacques HUC**.

Le Doyen d'age a ensuite constaté l'obtention du quorum et énoncé les questions portées à l'ordre du jour

:

1. Election du Président
2. Election du Bureau
3. Election du 1<sup>er</sup> Vice-président (collège des maires)
4. Election du 2<sup>ème</sup> Vice-président (collège des conseillers généraux)
5. Election du 3<sup>ème</sup> Vice-président
6. Election du 4<sup>ème</sup> Vice-président
7. Election du 5<sup>ème</sup> Vice-président
8. Election du 6<sup>ème</sup> Vice-président
9. Désignation des Présidents d'honneur
10. Pouvoirs délégués par le Comité au Président et au Bureau
11. Désignation du Siège du CFMEL

puis a proposé l'élection de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH au scrutin secret, pour le secrétariat de la séance.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**

abstentions: **0**

votes blancs ou nuls: **0**

votes en faveur de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH: **22**

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH a été élu secrétaire de séance.

## 1. ELECTION DU PRESIDENT [délibération n°2015-08]:

Monsieur Jacques HUC, Doyen d'âge a fait appel à candidature pour la fonction de **Président du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux**.

Monsieur Christian BILHAC s'est déclaré candidat.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, le Doyen, Président de séance, a proposé que l'on vote sur cette candidature au scrutin secret.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**

abstentions: **0**

votes blancs ou nuls: **1**

votes en faveur de Monsieur Christian BILHAC: **21**

Monsieur **Christian BILHAC** a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Après avoir remercié son prédécesseur Monsieur Kléber MESQUIDA pour tout le travail accompli à la présidence de cet organisme, Monsieur Christian BILHAC remercie ses collègues de leur confiance pour la Présidence et la gestion de cet organisme, Monsieur Christian BILHAC a pris la Présidence de la séance, et a proposé que le Comité vote pour les membres du Bureau.

## 2. ELECTION DU BUREAU [délibération n°2015-09]:

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé, une liste de dix-huit membres (9 titulaires, 9 suppléants):

6 Maires et 6 suppléants

2 Conseillers généraux et 2 suppléants

1 Président d'EPCI et 1 suppléant.

Le vote a eu lieu au scrutin secret.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**

abstentions: **0**

votes blancs ou nuls: **0**

votes en faveur des douze noms présentés: **22**

Ont été élus sur les collèges des :

Maires: Monsieur Christian BILHAC, titulaire, Monsieur Jacques HUC, suppléant  
Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH, titulaire, Monsieur Jean-Pierre BARTHES, suppléant  
Madame Gwendoline CHAUDOIR, titulaire, Madame Francine MARTY, suppléante  
Monsieur Claude ARNAUD, titulaire, Monsieur Gérard GLEIZES Gérard, suppléant  
Madame Eliette CHARPENTIER, titulaire, Madame Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, suppléante  
Madame Anne-Marie FABRE, titulaire, Madame Laure TONDON, suppléante

Conseillers Départementaux: Madame Patricia WEBER, titulaire, Madame Sylvie PRADELLE, suppléante  
Madame Dominique NURIT, titulaire, Madame Marie-Christine BOUSQUET, suppléante

Présidents d'EPCI: Monsieur Gérard BARO, titulaire, Monsieur Jacques RIGAUD, suppléant

## 3. ELECTION DU 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-10]:

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur Christian BILHAC procède à un appel à candidature.

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH, Maire de Causse de la Selle, s'est déclaré candidat.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**

abstentions: **0**

votes blancs ou nuls: **0**

votes en faveur de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH: **22**

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux.

#### **4. ELECTION DU 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-11]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité. Monsieur Christian BILHAC a proposé, conformément aux statuts, le nom de Madame Dominique NURIT, Conseillère Départementale de l'Hérault.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**  
votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Madame Dominique NURIT: **22**

Madame Dominique NURIT a été élue 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux.

#### **5. ELECTION DU 3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-12]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité. Monsieur Christian BILHAC procède à un appel à candidature. Madame Gwendoline CHAUDOIR, Maire de Portiragnes s'est déclarée candidate.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**  
votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Madame Gwendoline CHAUDOIR: **22**

Madame Gwendoline CHAUDOIR, a été élue 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux

#### **6. ELECTION DU 4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-13]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité. Monsieur Christian BILHAC procède à un appel à candidature. Monsieur Claude ARNAUD, Maire de Lunel s'est déclaré candidat.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**  
votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Monsieur Claude ARNAUD: **22**

Monsieur Claude ARNAUD a été élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux

#### **7. ELECTION DU 5<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-14]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité. Monsieur Christian BILHAC procède à un appel à candidature. Madame Eliette CHARPENTIER, Maire de Sauteyrargues s'est déclarée candidate.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**

votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Madame Eliette CHARPENTIER: **22**

Madame Eliette CHARPENTIER a été élue 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux

#### **8. ELECTION DU 6<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT [délibération n°2015-15]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a proposé que conformément à l'article L2121-21 du CGCT l'élection du 1er Vice-Président se fasse au scrutin public. Le Comité accepte cette proposition à l'unanimité.

Monsieur Christian BILHAC procède à un appel à candidature.

Madame Anne-Marie FABRE, Maire de Saint-Jean-de-la-Blaquière s'est déclarée candidate.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**  
votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Madame Anne-Marie FABRE: **22**

Madame Anne-Marie FABRE, a été élue 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Centre de Formation des Maires et Elus Locaux

#### **9. DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR [délibération n°2015-16]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a ensuite proposé que le Comité vote au scrutin secret pour la désignation des Présidents d'honneur du Centre et proposé, conformément aux statuts, les noms de Philippe CHAPPOTIN et de Kléber MESQUIDA.

Les résultats du vote ont été:

nombre de votants: **22**  
abstentions: **0**  
votes blancs ou nuls: **0**  
votes en faveur de Messieurs Philippe CHAPPOTIN et Kléber MESQUIDA: **22**

#### **10. DELEGATION DU COMITE AU PRESIDENT ET AU BUREAU [délibération n°2015-17]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a ensuite proposé que le Comité délègue une partie de ses pouvoirs au Président et au Bureau.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents d'accorder cette délégation dans le domaine de l'administration générale du Centre, à l'exception, conformément aux statuts, du vote du budget et de la fixation du taux de cotisation des adhérents, de la délégation au Président pour ester en justice.

#### **11. DESIGNATION DU SIEGE DU CFMEL [délibération n°2015-18]:**

Monsieur Christian BILHAC, Président, a ensuite proposé que le Comité, conformément aux statuts se prononce sur le lieu du siège du CFMEL,

Monsieur Christian BILHAC, Président, propose que le siège du CFMEL reste inchangé, soit : La Maison des Elus située au Mas d'Alco, 1977 avenue des Moulins à Montpellier.

Le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents que siège du CFMEL reste inchangé.

**LE SECRETAIRE DE SEANCE**

**LE PRESIDENT**

**Philippe DOUTREMEPUICH**

**CHRISTIAN BILHAC**

**Premier Vice-Président du CFMEL  
Maire de Causse-de-la-Selle**

**Maire de Péret**